

**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
RÉPARTITION DES MOYENS A LA RENTRÉE 2023
PREMIER DEGRÉ PUBLIC**

1. Les effectifs d'élèves

	Prévu RS 2022	Constat RS 2022	Prévu RS 2023
Seine-et-Marne	155 117	155 842	155 668
Seine-Saint-Denis	184 486	186 344	184 743
Val-de-Marne	132 722	133 449	131 544
Académie	472 325	475 635	471 955

2. Les emplois en 2022-2023

2.1 La répartition actuelle des emplois d'enseignants du 1^{er} degré (y compris PSY-EN 1D, et enseignants 2D affectés dans le 1^{er} degré)

En moyens d'enseignement

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
8 664.5	12 319.5	7 827.5	28 811.5

2.2 Le P/E à la RS 2022

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
5,47	6,50	5,79	5,96

2.3 La part des enseignants en responsabilité d'une classe à la RS 2022

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
91.68%	82.08%	93.37%	88.03%

3. La répartition des moyens d'enseignement à la rentrée 2023

65 moyens d'enseignement du 1^{er} degré sont créés à la rentrée 2023 pour le BOP 140. La répartition de ces moyens d'enseignement entre les départements a été opérée en fonction de :

- L'évolution démographique ;
- L'évolution du régime des décharges des directeurs d'école ;
- La prise en compte des besoins d'ouverture d'ULIS ;
- La poursuite du contingentement à 24 des GS, CP et CE1 (hors éducation prioritaire);
- La poursuite du dédoublement des GS en éducation prioritaire.

Seine-et-Marne	65
Seine-Saint-Denis	0
Val-de-Marne	0
Académie	65

Ce qui aboutit au P/E prévisionnel suivant pour chacun des départements :

Seine-et-Marne	5,52
Seine-Saint-Denis	6,56
Val-de-Marne	5,88
Académie	6,02

Pour mémoire, le P/E national 2023 s'élève à 5,98.